

Mairie de Montrottier
69770 MONTROTTIER

**COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2018 à 20 Heures 00**

Étaient présents : Mmes et Mrs Bernard CHAVEROT, Michel GOUGET, Gérard PUIPIER, Gisèle GRANGE, Véronique GILLOT, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Michel CROIZER, Marie-Hélène TONIN, Gérard PINATTON, Stéphanie CHAMBE, Catherine PEJU, Jean MATHIEU.

Démissionnaires : Muriel CHENOUARD-GAUTIER, Michel SECOND.

Absente : Fabienne YAACOULI.

Secrétaire de séance : Gisèle GRANGE

La séance est ouverte par la lecture du dernier compte rendu qui est accepté à l'unanimité.

ACQUISITION TERRAIN Mr et Mme MASSE : Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre de l'aménagement du terrain SECOND, il y a lieu d'acquérir une parcelle de terrain de 149 m² à Mr et Mme MASSE suite au plan levé par le cabinet DENTON. Le prix proposé est de 100 euros le m².

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

CHAUFFERIE RESEAU DE CHALEUR : Michel GOUGET informe le conseil municipal de l'avancée de l'étude par le SYDER de la chaufferie collective avec réseau de chaleur. Les travaux pourraient débuter en avril 2019. Les bâtiments communaux situés à proximité du tracé pourraient être pris dans ce réseau (Salle des fêtes, école publique avec rachat de la chaudière actuelle par le Syder, la poste, les vestiaires du stade, la salle des sports, les logements des Genets).

Des économies seront faites sur les maintenances et la fourniture des combustibles actuellement coûteux (gaz, fuel). Le coût est estimé à 20€ par habitant pour la création de la chaufferie.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour la continuité de ce projet qui est soumis à l'aménagement du bâtiment « Les Genêts ».

DOSSIERS SEMCODA : Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réunion du 14 décembre 2018 avec le nouveau directeur de la SEMCODA.

Il a confirmé que la SEMCODA d'une part abandonnerait le dossier du terrain Second et que d'autre part reprenait le dossier des Genêts tel que présenté antérieurement. Reste à mettre au point les derniers ajustements. Mr MATHIEU fait part au conseil municipal de son inquiétude par rapport à l'avenir de la médecine et notamment de son évolution intégrant les nouvelles technologies (télémédecine par exemple). Il indique qu'il est nécessaire de ne pas manquer « le tournant ». Il lui est répondu que tout sera fait pour que le projet intègre, dès son élaboration, ces évolutions.

Pour le dossier Second, Mr le Maire indique qu'il serait sans doute préférable que la commune gère elle-même ce dossier (comme elle a géré les lotissements par le passé).

ANNULATION DES REGIES DE LA MISSION JEUNE : En raison de la prise en charge du poste de la mission jeune par la communauté de communes des Monts du Lyonnais au 1er janvier 2019, il y a lieu de supprimer la régie de la mission jeune et la régie d'avance que gère Guylaine LAGRAVERE. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour la suppression de ces régies au 1er janvier 2019.

Travaux des Commissions :

- Voirie :
 - Des décisions seront prises à la communauté de communes pour la voirie 2019.

- A voir le déclassement du chemin de la renardière (vers chez Subrin) et du chemin à Albigny vers la parcelle de Mr Mitton.
- Conseil municipal d'enfants : Un nouveau conseil municipal d'enfants sera élu le 17 Janvier 2019.
- Infos diverses :
 - Rallye de Charbonnières : 2 passages sur la commune le vendredi 19 avril 2019.
 - Tour de France : le 13 Juillet 2019 passage aux Auberges.
 - Distribution des sacs poubelle et des plaques de numéros de rue le mardi 8 janvier de 14H à 17H et le samedi 12 janvier de 9H à 12H (plannings établis des permanences par les élus)
 - La mission jeune est transférée au 1 janvier 2019 à la Communauté de Communes.
 - Boulodrome : les tarifs pour les personnes extérieures seront discutés ultérieurement.
 - Ecole d'Albigny : 4 personnes ont visité. La décision sera prise au conseil municipal de janvier. Les offres doivent être déposées avant le 28 janvier dernier délai.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 20
Prochain Conseil Municipal le lundi 28 Janvier 2019 à 20 heures